

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Carmignac Euro-Patrimoine (ISIN: FR0010149179)

Cet OPCVM est géré par Carmignac Gestion.

■ Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- ▶ Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieur à 3 ans minimum, grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire.
- ▶ L'indicateur de référence est composé pour 50% de l'indice DJ Euro Stoxx 50 calculé hors dividendes et pour 50% de l'indice EONIA capitalisé calculé coupons réinvestis. L'indicateur est rebalancé annuellement. L'indice DJ Euro Stoxx 50 Price est calculé en Euros par Dow Jones et Stoxx (code Bloomberg DJST) L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.
- ▶ Le fonds est un fonds «Diversifié», investi à hauteur de 75% minimum en actions (toutes capitalisations) des pays membres de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, secteur d'activité ou type de valeurs. Le fonds est exposé à hauteur de 25% maximum sur les marchés hors de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège. La part investie dans des actions des pays émergents n'excèdera pas 10% de l'actif du fonds. L'actif peut également comporter des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif, à titre de diversification, en cas d'anticipation négative sur l'évolution des marchés actions. Le fonds présente une exposition nette aux marchés d'actions comprise entre 0 et 50% grâce à l'utilisation des produits dérivés et notamment la vente de contrats à terme sur indice.
- ▶ Cet OPCVM est un OPCVM de capitalisation.

Autres informations :

- ▶ Le fonds est exposé au risque de change, à hauteur maximum de 25% de l'actif net dans des devises autres que celles de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège.
- ▶ Le fonds utilisera également des produits dérivés listés ou de gré à gré, à des fins de couverture et/ou d'exposition au risque actions ou au risque de change. Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10% de l'actif net .
- ▶ Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
- ▶ L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

■ Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- ▶ Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps
- ▶ La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- ▶ L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.
- ▶ L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- ▶ Risque de contrepartie : Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- ▶ Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

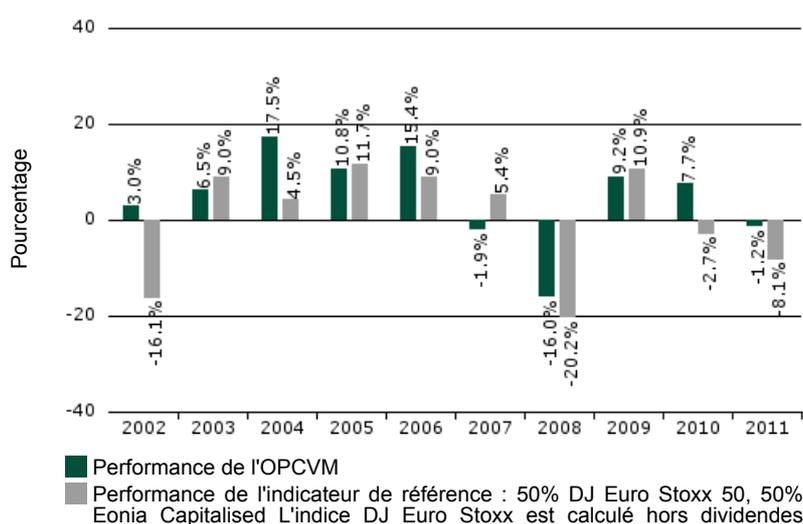
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.26%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance: 10.00% de la surperformance lorsque la performance est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence (50% DJ Euro Stoxx 50, 50% Eonia Capitalised) depuis le début de l'année. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0.00%	

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2011. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Performances passées



- ▶ Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- ▶ Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- ▶ La part de cet OPCVM a été créée en 1997.
- ▶ Les performances affichées sont calculées en EUR.

Informations pratiques

- ▶ Le dépositaire de cet OPCVM est Caceis Bank France.
- ▶ Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : www.carmignac.com).
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille. La VL est disponible 24h/24h au +33 (0) 1 42 61 61 62 00 ou sur le site internet : www.carmignac.com
- ▶ Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- ▶ La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- ▶ L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet : www.carmignac.com
- ▶ La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux États-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».